



Isabelle Gavanon

avocat

DOMAINES DE COMPETENCE

Avec près de vingt années d'expérience dans le droit des technologies de l'information, de la communication, de la propriété intellectuelle et des contrats, Isabelle GAVANON a rejoint FIDAL le 1er décembre 2006 en qualité de directeur associé.

Elle dispose d'une expertise pointue notamment dans les techniques contractuelles appliquées aux projets informatiques et de télécommunications, ainsi que pour la gestion des problématiques relatives à Internet et au statut de l'information (bases de données, preuve électronique, droit d'auteur ...). Une activité contentieuse complète cette pratique de conseil.

Une première expérience en tant que juriste chez Apple computer Inc. (1990 - 92) a imprimé d'emblée la dominante professionnelle qu'Isabelle Gavanon a ensuite approfondi au sein des cabinets Gide, Loyrette, Nouel (1993-95) et Jeantet & Associés (1996-98) avant de devenir associé chez Ginestie Magellan Paley-Vincent où elle a exercé pendant près de 8 ans (1998 à 2006).

Membre du conseil d'administration de l'AFDIT, Association Française du Droit de l'Informatique et des Télécommunications, Isabelle GAVANON est également chargée d'enseignement en droit des télécommunications dans le DESS "Droit du multimédia et de l'informatique" de Paris II, anime des conférences et est auteur de nombreux articles relatifs au droit des technologies de l'information.

FORMATIONS

Certificat de spécialisation de droit communautaire

DESS juriste d'affaires (Université de Montpellier)

DJCE (Diplôme de juriste-conseil d'entreprise)

Invited visiting student au Juris Doctor Program of the University of Wyoming (Etats-Unis)